

Les principes à l'épreuve des réalités

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): - **(1979)**

Heft 495

PDF erstellt am: **16.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1016442>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Les principes à l'épreuve des réalités

Le marathon jurassien ne peut qu'impressionner: le Parlement a pris la relève de la Constituante, et la tâche est toujours aussi monumentale, la mise sur pied d'un Etat souverain se doublant maintenant de l'apprentissage de la gestion cantonale des difficultés économiques et autres.

Le rythme de la marche forcée des députés vers leurs buts législatifs immédiats laisse peu de loisirs pour apprécier la couleur naissante de l'ensemble. On en reste à l'impression favorable qu'avait laissée la Constitution jurassienne elle-même. Ici ou là pourtant, des cris d'alarme. Voyez dans "Le Peuple jurassien", mensuel socialiste (1), ces lignes qui ouvrent sa livraison de mars: "Osons le dire: la mise en place de l'Etat semble plus laborieuse que prévu et l'administration a quelque peine à tourner rond. De plus, l'information tend vers zéro. Episodiquement, une nouvelle liste de fonctionnaires est livrée aux citoyens..."

De temps en temps tout de même, un signe qui permet de prendre la température du travail mené d'arrache-pied. Ainsi la discus-

sion menée par les députés lors de l'élaboration du règlement interne du Parlement a forcé de constater que même dans un canton à la réputation progressiste, un type d'argumentation qu'on pouvait croire périmé restait la règle.

Voyez donc la discussion à propos de l'indemnisation des députés. Toile de fond: certaines déclarations un peu tapageuses sur le coût du parlement jurassien dont on a pu lire qu'il serait le plus élevé de Suisse. On en vient à débattre d'une proposition du Parti chrétien social indépendant (PCSI) appuyée par la gauche (POP et PS) sous le signe des sacro-saintes "économies": limitation à une du nombre de séance des groupes parlementaires rétribués (Fr. 90.- par séance) avant chaque plénum du Parlement (jusqu'ici le règlement prévoyait que ce nombre était fixé par la conférence des présidents).

Un détail, direz-vous! Un détail révélateur tout de même. Sur le plan pratique, l'expérience montre que moins les discussions sont approfondies dans les groupes parlementaires, et plus elles sont pénibles et longues en assemblée plénière. Mais surtout, une telle proposition surprend venant de la gauche: il est de notoriété publique en effet que si la participation à la vie publique ne cause

pas trop de difficultés à un indépendant, il n'en est pas de même pour un salarié; sont-ils nombreux les patrons qui consentent des sacrifices pour permettre à un de leurs collaborateurs de consacrer le temps nécessaire

Unité jurassienne. Toujours dans le numéro de mars du "Peuple jurassien" cette apostrophe à propos de la signification de certaines nominations au sein de la nouvelle administration: "(...) Le gouvernement ne semble pas avoir suivi la politique préconisée par le Rassemblement Jurassien, à savoir qu'il convient de maintenir dans le Jura-Sud des "têtes" pour mener le combat de la réunification. Plusieurs hauts fonctionnaires et magistrats ont été "rapatriés". Ils travaillent déjà au service de l'Etat jurassien, auquel ils verseront évidemment leurs impôts... Quant au petit mécanicien, il est instamment prié de rester à Moutier où il pourra continuer de militer pour la cause. S'il a du travail évidemment".

à son mandat public? En tout état de cause, une rétribution correcte des parlementaires est l'une des conditions "sine qua non" de

BAGATELLES

Kathrin Bohren, militante des organisations progressistes POCH, continue de faire parler d'elle. La commission scolaire de l'école secondaire de Laupen vient de lui confier une classe à titre provisoire jusqu'en automne. Il n'avait pas été possible de trouver un titulaire et elle était la mieux qualifiée des candidats ayant une formation des maîtres primaires appelés à assurer le remplacement. Cette désignation par une commission à majorité bourgeoise, n'a pas du tout plu à une partie des militants de la droite de la petite ville qui n'ont pas manqué

de protester. A noter que l'Association des instituteurs bernois a considéré que la non-élection de Köniz ne correspondait pas à une interdiction d'exercer sa profession!

* * *

A l'émission pour les consommateurs de la Télévision de la Suisse italienne, diffusée à fin mars, le responsable expliquait l'indice des prix à la consommation. Pour illustrer la perte de pouvoir d'achat de la monnaie, il a pris un pain qui aurait coûté 50 centimes en 1939, puis il a montré la petite tranche qu'on aurait pu acheter pour ce prix en septembre 1977, date de base pour l'indice actuel. Une démonstra-

tion concrète, plus compréhensible que des graphiques aussi bien établis qu'ils soient.

* * *

Aux élections cantonales françaises dans la région bâloise, un candidat "vert" portant l'étiquette "Ecologie et Survie" était un Alsacien qui travaille professionnellement comme biologiste à l'Université de Bâle.

* * *

Dans l'arrondissement électoral de Zurich où se trouve l'établissement qui offre aux voyageurs le spectacle d'une femme nue pendant quelques secondes pour le prix d'un franc, deux partis se sont unis pour organiser une